Jubés et échauguettes
www.morinie.com
"*Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie.*" (Albert Londres)

Additions à la généalogie du pape Léon XIV

La très récente élection du pape Léon XIV donne lieu à de multiples publications généalogiques qui ne répondent pas nécessairement toutes aux critères d'excellence et de vérification de l'information diffusée. Outre des informations très partielles et largement incomplètes, on assiste à une recrudescence de recopiages stériles sans aucun renvoi à des sources qui permettraient d'éviter de propager des renseignements erronés. Ceci est d'autant plus dommageable que nous avons eu l'occasion de préciser l'ascendance de la famille de Flotte avec des références parfaitement précises et documentées.

"*Le sage équarrit sans blesser, Incline sans porter atteinte,*
Rectifie sans faire violence, Et resplendit sans aveugler." Lao-Tseu

Précisions quant à la famille de Flotte

Ainsi, comme nous l'avons écrit au lendemain de l'élection papale[1], il existe une différence de perception importante entre la filiation proposée par Artefeuil & celle d'Albanès. Ce dernier s'en explique longuement à la suite de sa correction de l'épouse d'Hugues d'Auriol[2]. Sans trop y croire, Albanès laisse la porte ouverte à une hypothèse : "*un double mariage, dira-t-on, pourrait faire disparaître cette difficulté ; les deux personnes ci-dessus nommées ont pu être successivement les femmes du seigneur de Roquevaire, et celui-ci, veuf de Raymonde de Marseille, avec qui il vivait le 12 août 1212, a pu épouser ensuite Béatrix de Fos.*"[3]

Ainsi, face à cette incertitude, il convient de reprendre cet argumentaire afin d'en comprendre la logique et d'expertiser ces renseignements : "*Le testament de Bertrand de Flotte […] nous fait savoir que celui-ci avait épousé une fille de la maison de Fos ; il nous apprend, en outre, qu'il avait un frère qui se nommait Hugues de Gignac, auquel il laissa son héritage, à défaut de ses propres enfants. La différence de nom que l'on remarque entre les deux frères, donne lieu de supposer, d'une manière presque certaine, que leur père avait contracté un second mariage, duquel serait issu Hugues de Lignac. Hors, Bertrand de Flotte étant le petit-fils de Hugues d'Auriol, ainsi que nous allons bientôt le dire, s'il fallait admettre comme fondé ce que Artefeuille a écrit touchant Béatrix de Fos, il en résulterait que nous aurions, dans trois générations successives de la famille de*

[1] Thomas Delvaux, *Les ancêtres anciens de Léon XIV*, *Jubés et échauguettes* – n° 10, 10 mai 2025
[2] abbé Joseph Hyacinthe Albanès, *La ville de Roquevaire*, dans *Revue de Marseille*, Marseille, 1881, pp. 108-9
[3] *Ibid.*, p. 109

Roquevaire et de Flotte, des alliances répétées avec la famille des Fos, seigneur de Gignac ; à savoir, celle de Hugues avec Béatrix de Fos, celle d'Arnaud de Flotte, son gendre, avec une autre dame de Gignac, et celle de Bertrand de Flotte avec Amilhette de Fos. Ceci nous semble si peu probable, que nous avons le droit de suspecter l'assertion du généalogiste provençal ; d'autant plus que cette assertion est suivie immédiatement d'une grosse erreur que nous indiquerons tout à l'heure."[4] Celle-ci est détaillée quelques pages plus loin en dénonçant une homonymie : "*Du mariage d'Arnaud de Flotte avec Mabile de Roquevaire naquit un fils nommé Bertrand de Flotte. Celui-ci, dans son testament, qu'il fit le 12 mai 1316, prend le nom de Bertrand de Roquevaire, mais ce n'est là qu'on le voit appelé de la sorte. Ceci pourtant a suffi à Artefeuille pour commettre une grave erreur, en donnant pour fils à Mabile un Bertrand Flotte, qui conduisit une troupe de croisés en Terre-Sainte, devint juge-mage de Provence, à la fin du XIII° siècle, et testa en faveur de François Flotte, son fils aîné. Le généalogiste en s'exprimant de la sorte, a confondu deux personnes complètement différentes. Le fils de Mabile n'a rien de commun avec le juge-mage de Provence. Ce dernier ne se nommait point Bertrand Flotte, mais Bertrand de Roquevaire, et son fils, François de Roquevaire ; jamais ils n'ont été appelés Flotte, car ils n'appartenaient pas à cette famille. Ce Bertrand de Roquevaire fait partie d'une seconde branche de la maison de Roquevaire, de laquelle nous parlerons lorsque nous aurons terminé tout ce qui regarde la première. Il suffira d'avertir ici nos lecteurs, pour qu'ils se gardent bien de confondre, malgré la similitude des noms, Bertrand et François de Flotte, avec Bertrand et François de Roquevaire. Artefeuille s'y est mépris ; il a eu le tort de donner au juge-mage le nom de Bertrand de Flotte qui n'est pas le sien, ou, si l'on veut, de faire du vrai Bertrand de Flotte un juge-mage de Provence, fonction qu'il n'a jamais remplie. Ce sont incontestablement deux hommes divers ; pour n'en donner qu'une seule preuve, qui est sans réplique possible, nous dirons que Bertrand de Roquevaire est mort avant le 18 mars 1305, laissant une veuve nommée Béatrix, tandis que Bertrand de Flotte, […] vivait encore le 12 mai 1316, et avait pour femme Amilette de Fos. D'après ce testament, Bertrand de Flotte eut deux fils : François de Flotte, qui fut son héritier pour ses biens de Roquevaire et autres, et Osasique de Jarjaye, à qui son père ne laissa qu'un legs, avec l'obligation imposée à son hériter de lui fournir tous les moyens nécessaires pour entrer dans l'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il eut ausse deux filles, Albe Flotte et Béatrix de Roquevaire, que la différence des noms ne doit pas nous empêcher de reconnaître pour sœurs, sur le témoignage de leur père.*"[5]

Au demeurant, il convient de rappeler que le sujet d'Albanès n'est pas de faire une relecture de Charles d'Artefeuil puisque le premier réalise une monographie de "*La ville de Roquevaire – ses origines, ses seigneurs, vente de la seigneurie*" alors que le second dresse une "*Histoire […] de la noblesse de Provence*" dont la *Maison de Flotte* fait partie. C'est donc en vain que l'on rechercherait une filiation

[4] *Id.*, pp. 109-110

[5] Id., pp. 113-4. Malgré l'avertissement d'Albanès, il est à déplorer que cette allégation est encore régulièrement recopiée par des généalogistes qui mettent un point d'honneur à se complaire dans l'erreur. Faut-il s'en étonner ? Les confusions entre homonymes sont courantes comme nous l'avions déjà souligné : Thomas Delvaux, *De la généalogie de complaisance : l'ascendance de Jacquemine Piers*, dans *L'Oreiller du Roy* – n° 11, mai 2020, pp. 72-79

suivie dans le travail d'Albanès, lequel n'aborde les Flotte qu'à la faveur de l'union de Mabille. Il n'a donc pas nécessairement une vue d'ensemble du lignage considéré. A l'inverse, Artefeuil ne s'intéresse pas particulièrement à la famille d'Auriol. Pour éclairer notre propos, voici le schéma tel qu'il est renseigné par Artefeuil :

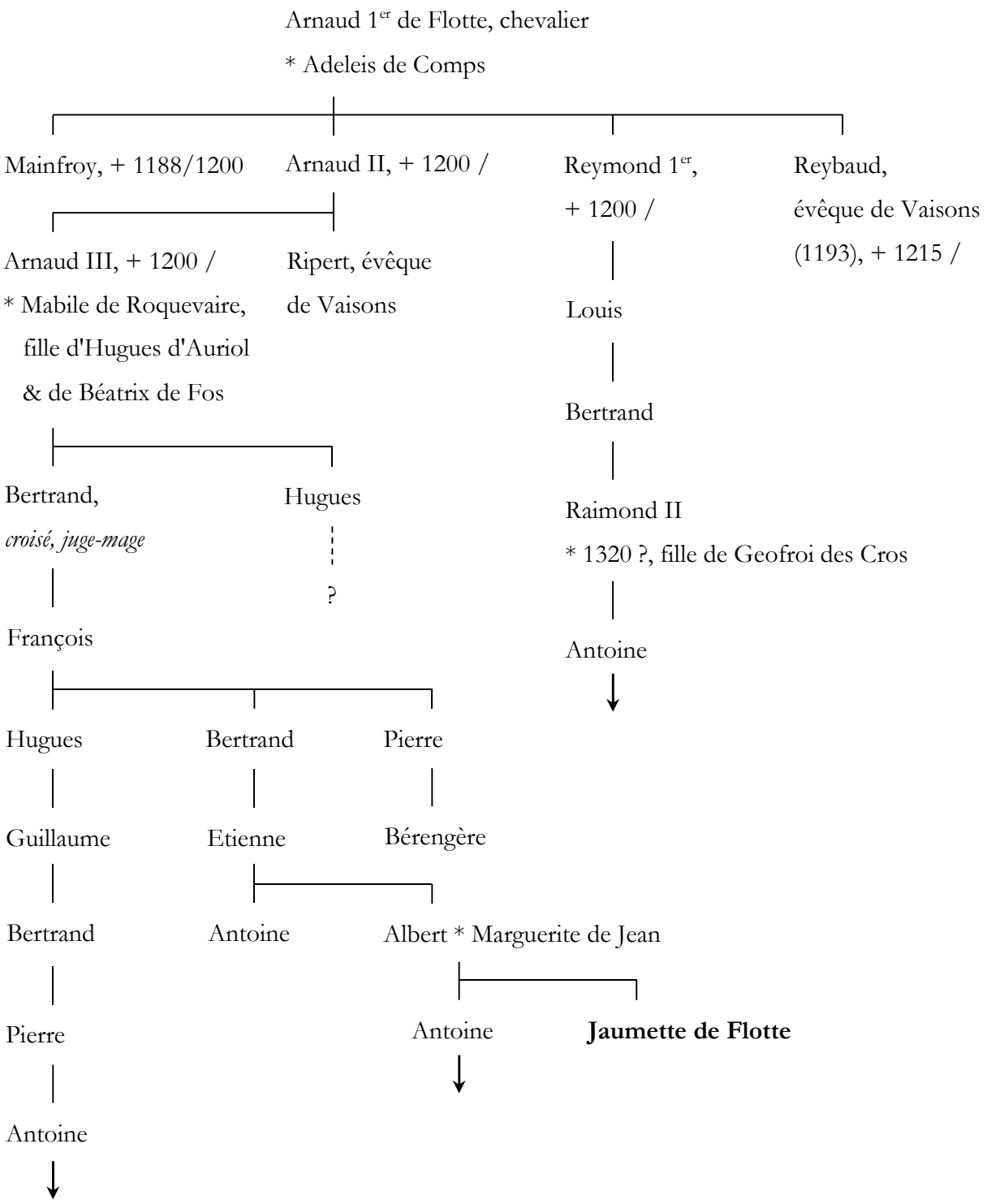

Les mentions chronologiques y sont particulièrement rares. On remarque aussi de nombreux prénoms dynastiques : Arnaud puis Bertrand & Antoine. Dans sa critique, Albanès souligne que le fils d'Arnaud III & de Mabille n'est pas juge-mage de Provence. Ainsi, il indique en premier lieu : "*Du mariage d'Arnaud de Flotte avec Mabile de Roquevaire naquit un fils nommé Bertrand de Flotte. Celui-ci, dans son testament, qu'il fit le 12 mai 1316*". Quelques lignes plus loin, il précise que "*ce Bertrand de Roquevaire [juge-mage de Provence] fait partie d'une seconde branche de la maison de Roquevaire*" qu'il renvoie à "*une seconde branche de la famille de Roquevaire*"[6]. Comme nous l'avons rappelé précédemment[7], Hugues d'Auriol s'est marié entre 1200 & 1212. Et même si le testament de 1316 est connu tardivement par une "*copie du XVIII° siècle*", ses informations semblent fiables. En outre, cela ne signifie pas que la filiation proposée par Artefeuil[8] soit mensongère. Une analyse chronologique permet d'en confirmer la cohérence (ci-contre) :

Hugues d'Auriol
* 1200/12 Béatrix de Fos
|
Mabile de Roquevaire, ° ~1215
* ~1240 Arnaud III de Flotte
|
Bertrand, ° ~1250,
test. 1316
|
François, ° ~1290
|
Bertrand, ° ~1330
|
Etienne, ° ~1370
|
Jean, * 1448
|
Albert, * 1468
|
Jaumette de Flotte, cm 1511

Au vu de ces éléments, il n'y a donc pas lieu de dénigrer plus avant le travail de Charles Artefeuil dont le seul détail contestable soit l'attribution de "*juge-mage de Provence*" … encore que cette seule mention ne remette pas en cause la filiation proposée.

Léon XIV descendant de Charlemagne

Le lien avec Charlemagne est complexe … comme la plupart des filiations touchant le haut moyen-âge. Comme nous l'avions indiqué précédemment, les parents de Tota a fait l'objet de nouvelles avancées dont Martin Aurell s'est fait l'écho. En effet, Thierry Stasser : "*trouve les parents de Tota-Adelaida en Raimond de Toulouse (972) et Adelaida d'Anjou, qui l'épouse en seconde noces, avant son mariage avec Louis V de France*"[9].

---

[6] abbé Joseph Hyacinthe Albanès, *La ville de Roquevaire*, dans *Revue de Marseille*, Marseille, 1881, pp. 337-356. Précisément, il est mentionné p. 341
[7] Thomas Delvaux, *Les ancêtres anciens de Léon XIV*, *Jubés et échauguettes* – n° 10, 10 mai 2025, p. 4
[8] *Modulo* la qualification de juge-mage de Provence qui doit être rendue à la branche d'Aix.
[9] Martin Aurell. *Du nouveau sur les comtesses catalanes (IXe – XIIe siècles)*, dans *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, tome 109, n° 219-220, Toulouse, 1997, p. 370

Charlemagne

|

Alpaïs

* Bégon, comte de Paris

|

Suzanne

* Vulfard de Flavigny

|

Vulgrin, comte d'Agen & d'Angoulême

|

Amuna

* Garsia Sanche, comte de Gascogne

|

? de Gascogne

* Raimond-Pons, comte de Toulouse

|

Guidinilde

* Hugues, comte d'Albi

|

Raimond de Toulouse

* Adélaïde d'Anjou

|

Tota / Adélaïde

Plus récemment, Sébastien Fray corrige la filiation de Raimond de Toulouse *l'Usurpateur* en démontrant que ses parents sont Hugues, comte d'Albi[10] & Guidinilde, fille de Raimond-Pons, comte de Toulouse et d'une fille[11] de Garsia Sanche, comte de Gascogne[12]. L'ascendance de Tota se poursuit par l'épouse de ce dernier, Amuna[13], fille de Vulgrin, comte d'Agen et d'Angoulême[14] dont le lien avec Charlemagne ne pose guère de problème *via* sa fille naturelle Alpaïs[15].

Thomas DELVAUX

mai 2025

---

[10] Sébastien Fray, *L'aristocratie laïque au miroir des récits hagiographiques des pays d'Olt et de Dordogne*, Paris, 2011, pp. 1208-1214 & 1346

[11] Sébastien Fray exprime quelques doutes sur le (ou les) mariages de Raimond-Pons (pp. 1176-1181) mais Guidinilde est une "*fille de Garsie Sanche*" p. 1346. C'est peut-être la raison pour laquelle la mère de Guidinilde ne porte pas le prénom Garsinde : "*Raimond Pons a épousé successivement la fille anonyme de Garsie-Sanche, dont il a eu un fils Raimond, puis Garsinde.*" (p. 1179)

[12] Christian Settipani, *La noblesse du midi carolingien*, Oxford, 2004, pp. 43-46

[13] *Honorée* selon la traduction d'André Ducom, *Essai sur l'histoire et l'organisation de la commune d'Agen*, dans *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, Agen, 1889, p. 177

[14] Christian Settipani, *La noblesse du midi carolingien*, Oxford, 2004, p. 44

[15] Joseph Calmette, *Notes carolingiennes d'intérêt méridional – l'origine d'Alpaïde, comtesse de Toulouse*, dans *Bulletin de la société archéologique du Midi de la France*, Toulouse, 1924, pp. 319-324